Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Message Text

UNCLASSIFIED

PAGE 01 USUN N 05622 01 OF 05 050041Z

70
ACTION IO-10

INFO OCT-01 ISO-00 INR-07 SS-15 AF-06 /039 W
---------- 000938
R 042318Z NOV 75
FM USMISSION USUN NY
TO AMEMBASSY BAMAKO
INFO SECSTATE WASHDC 3601

UNCLAS SECTION 1 OF 5 USUN 5622

E.O. 11652: N/A
TAGS: PFOR, UNGA, KS, KN, ML
SUBJECT: 30TH UNGA- TEXT IN FRENCH OF MALIAN AMBASSADOR'S SPEECH
ON KOREAN QUESTION, OCTOBER 28, 1975

REF: BAMAKO 4097

1. THERE FOLLOWS THE TEXT IN FRENCH OF MALIAN AMBASSADOR
KANTE'S OCTOBER 28 SPEECH ON THE KOREAN QUESTION:
QUOTE

M. KANTE (MALI): LA DELEGATION DU MALI SE REJOUIT DAUTANT PLUS
DE VORTRE BRILLANTE ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA PREMIERE
COMMISSION QUE VOUS ETES, MONSIEUR LE PRESIDENT, LEMINENT
REPRESENTANT DUN PAYS QUI A AVEC LE SIEN DES LIENS AUSSI
BIEN HISTORIQUES QUE CULTURELS ET SPIRITUELS. VOTRE GRANDE
EXPERIENCE DES QUESTIONS INTERNATIONALES, VOS EMINETES QUALITES
HUMAINES ET PROFESSIONNELLES, VOUS DESIGNAIENT TOUT NATURE-
LLEMENT POUR CES HAUTES FONCTIONS. JE VOUS PRIE DONC DACCEPTER
NOS CHALEUREUSES FELICITATIONS QUI, PAR-DELA VOTRE HONORABLE PERSONNE
,
SADRESSENT AUSSI AUX VICE-PRESIDENTS ET AUX AUTRES MEMBERS DU
BUREAU.
VOUS POUVEZ ETRE ASSURE, MONSIEUR LE PRESIDENT, DANS LACCOMPLISSEMENT
DE
VOTRE HAUTE ET DELICATE MISSION, DE LENTIERE COOPERATION DE MA
DELEGATION.
LA VICTOIRE DES PEUPLES INDOCHINOIS SUR LES FORCES DAGRESSION
A ETE ASSUREMENT UN DES FAITS MARQUANTS DE LANNEE 1975. JAMAIS
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 02 USUN N 05622 01 OF 05 050041Z

LINVINCIBILITES DES PEUPLES ET LA VANITE DE LA PUISSANCE MATER-

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

IELLE NONT ETE AUTANT MISES EN EVIDENCE.
LHISTOIRE ENREGISTRERA LA FIN DE LA LONGUE GUERRE DU VIET-NAM
ET LA DEFAITE DES FANTOCHES ET USURPATEURS DE PHNOM PENH
COMME LES EVENEMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DE NOTRE
EPOQUE. CETTE DOUBLE VICTOIRE A OUVERT DE NOUVELLES ET
PROMETTEUSES PERSPECTIVES POUR LASIE DONT LES PEUPLES SE
SONT BATTUS PLUS DE 30 ANS DURANT CONTRE LINFERNALE MACHINE DE
GUERRE IMPERIALISTE POUR SAUVEGARDER LEUR LIBERTE ET
LEUR INDEPENDANCE. PLUS DUNE GENERATION DHOMMES DE CETTE
TERRE MARTYRE IGNORE JUSQUAU MOT PAIX.
CES ESPERANCES RISQUENT TOUTEFOIS DETRE DECUES SI LA CRISE COREENNE
NETAIT PAS RAPIDEMENT RESORBEE. CET ABCES VIRULENT FIXE AU FLANC
DU CONTINENT ASIQTIQUE PEUT EN EFFET METTRE EN CAUSE A TOUT
MOMENT LA SECURITE INTERNATIONALE
ENRAISON DE LENJEU QUE LE SUD-EST ASIATIQUE CONSTITUE DANS
LA STRATEGIE PLANETAIRE DE RECONQUETE COLONIALE DE CERTAINES PUISSANCES

ET SA CELEBRE THEORIE DU SYSTEME DE DEFENSE AVANCE.
LA CRISE COREENNE RESTE UNE DES RARES SEQUELLES DE LA GUERRE
FROIDE. ET, CONTRAIREMENT AUX AFFIRMATIONS EMBARASSANTES DE
CERTAINS, ELLE EST PAR ESSENCE UN FAIT CONONIAL, DAUTANT PLUS
QUE LE PEUPLE COREEN NA JAMAIS EU LOPPORTUNITE DEEXERCER LIBREMENT
SON DROIT A LAUTODETERMINATION ET A LINDEPENDANCE.
CONONIE DEPUIS LE DEBUT DU SIECLE, LE PAYS A ETE LIBERE EN 1945
PAR LES FORCES ALLIEES, PLUS PRECISEMENT PAR LES ARMEES AMERICAINES
ET SOVIETIQUES, LES PREMIERES VENANT DU SUD ET LES SECONDES
DU NORD.
MAIS LES VILATIONS DELIBEREES DES ACCORDS DE MOSCOU, DU
CAIRE, DE TEHERAN, DE YALTA ET DE POTSDAM PAR LES ETATS-UNIS D
AMERIQUE ONT, DEPUIS, BLOQUE LE PROCESSUS DE DECONONISATION DU
PAYS. ET, 30 ANS APRES LA FIN DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE,
LE 38EME PARALLELE SUR LEQUEL LES FORCES ALLIEES ONT RECU
LA REDDITION DES TROUPES DOCCUPATION CONTINUE A DIVISER LA COREE.
A LA FAVEUR DES RIVALITES QUI SOUS-TENDENT LA GUERRE FROIDE,
LES ETATS-UNIS D AMERIQUE SE SONT EVERTUES A EXACERBER
ET ACRISTALLISER LES DIVERGENCES ENTRE
LES DEUX ZONES. APRES AVOIR PARALYSE LA COMMISSION MIXTE SOVIETO-
AMERICAINE CREE PAR LA CONFERENCE DO MOSCOU AVEC POUR MISSION
DAIDER LE PAYS A LA FORMATION DUN GOUVERNMENT PROVISOIRE, ILS
SE SONT EMPLOYES A CREER UNE VIRULENTE ANTINOMIE ENTRE LE
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 03 USUN N 05622 01 OF 05 050041Z

NORD ET LE SUD. POUR LA POURSUITE DE CETTE POLITIQUE ANTI-
COREENNE, ILS RECOURURENT AUX SERVICES DUN FANTOCHE EN LA
PERSONNE DE SYNGMAN RHEE, CE VIEUX DICTATEUR DE SINISTRE
MEMOIRE QUI REVENAIT ALORES DUN EXIL DE 33 ANS. ET, EN
VIOLANTION DE TOUS LES ACCORDS INTERALLIES, ILS LE PORTERENT EN 1948 A

LA TETE DE LADMINISTRATION DELEUR ZONE DOCCUPATION.
POUR CONTRECARRER LES SINISTRES DESSEINS DU FANTOCHE DE SEOUL ET

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

DE SES MAITRES, LASSEMBLEE ELUE DU PEUPLES DE TOUTE LA COREE,
COMPOSEE DE 360 REPRESENTANTS POUR LE SUD ET DE 212 POUR
LE NORD, SE REUNIT LE 9 SEPTEMBRE 1948 SUR LE TERRITOIRE DE LA
PARTIE NORD DU PAYS POUR FORMER UN GOUVERNMENT REPRESENTATIF
ALA TETE DUQUEL EELE NOMMA KIM IL SUNG.
IL FAUT RAPPELER ICI QUE CE PARLEMENT A ETE CONSTITUTE
CONFORMENT A LA RESOLUTION DU 14 SEPTEMBRE 1947 DE LASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES, QUI PRECISE EXPRESSEMENT DANS SES
DISPOSITIONS QUE LES REPRESENTANTS DES INSTANCES DEMOCRATIQUES
A CREER POUR DIRIGER LE PAYS DOIVENT ETRE ELUS ET NON NOMMES.
SYNGMAN RHEE ET SA CLIQUE, DESEMPARES, MULTIPLIERENT LEURS MENACES ET
LEURS PROVOCATIONS ARMEES POUR ARRETER LE PROCESSUS ENGAGE PAR CETTE
INSTITUTION LEGALE POUR CONDUIRE LE PAYS A SA REUNIFICATION.

UNCLASSIFIED

NNN

UNCLASSIFIED

PAGE 01 USUN N 05622 02 OF 05 050054Z

70
ACTION IO-10

INFO OCT-01 ISO-00 INR-07 SS-15 AF-06 /039 W
---------- 001160
R 042313Z NOV 75
FM USMISSION USUN NY
TO AMEMBASSY BAMAKO
INFO SECSTATE WASHDC 3602

UNCLAS SECTION 2 OF 5 USUN 5622

UN CLIMAT DE TENSION EXTREME EST INTENTIONNELLEMENT CREE
ENTRE LES DEUX ZONES DANS LE BUT D'AMEUTER L'OPINION PUBLIQUE
INTERNATIONALE ET DE BLOQUER L'EVOLUTION POSITIVE QUI
VENAIT D'ETRE AMORCEE PAR L'ASSEMBLEE DU PEUPLE DE TOUTE
LA CORRE.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, ACTIONNEE PAR LES ETATS-
UNIS D'AMERIQUE, CREE LE 12 DECEMBRE 1948 UNE COMMISSION
D'OBSERVATION CHARGEE DE "PRETER SES BONS OFFICES POUR
CONDURIE LE PAYS A L'UNIFICATION".

LE LER JANVIER 1949, L'UNION SOVIETIQUE, SE CONFORMANT
AUX ACCORDS DE MAI 1945, RETIRAIT TOTALEMENT SES TROUPES
D'OCCUPATION DE LA COREE DU NORD.

APRES QUELQUES HESITATIONS, LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE SE

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

DECIDERENT SIX MOIS PLUS TARD A L'IMITER. MAIS ILS N'EVA-
CUERONT QU'UNE PARTIE DE LEURS TROUPES. ILS MAINTIENDRONT
EN COREE DU SUD UN CONTINGENT DE 500 HOMMES, QUI AURONT
POUR MISSION D'ENTRAINER LES "HARKIS" DE SYNGMAN RHEE.

MALGRE L'AIDE FINANCIERE ET MILITAIRE MASSIVE APPORTEE AU
VIEUX DICTATEUR DE SEOUL PAR LE GOUVERNEMENT DE WASHINGTON,
LA SITUATION ENCOMOMIQUE S'EST DEGRADEE DANS LA ZONE ET
LES FINANCES PUBLIQUES S'Y SONT EFFONDRESS. POUR ARRETER
L'AGITATION QUI S'Y EST GENERALISEE, WASHINGTON A DU
CONTRAINDRE SON OBSTINE FILLEUL A PROCEDER A DES ELECTIONS
GENERALES EN MENACANT DE LUI COUPER SON ASSISTANCE.

UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

LE PEUPLE, QUI NE SE RESIGNAIT PAS A LA PARTITION DE SA
PATRIE, A REAGI VIGOUREUSEMENT AUX CONSULTATIONS LEGISLATIVES
DE JUIN 1950 EN PORTANT, MALGRE LA REPRESSION ET LES
INTIMIDATIONS, SES SUFFRAGES SUR LES ADVERSAIRES DU
VIEUX FANTOUCHE DE SEOUL ACCROCHE DESESPEREMENT AU POUVOIR.

NE SE CONSOLANT PAS DE SA CONDAMNATION PAR LE VERDICT POPULAIRE,
CE DERNIER MIT EN MARCHE SON AVEUGLE MACHINE DE REPRESSION. PLUS
DE 13,000 OPPOSANTS, DONT 14 DEPUTES, FURENT ARBITRAIREMENT
JETES EN PRISON ET TORTURES.

C'EST DANS CE CLIMAT DE SURCHAUFFE QUE SYNGMAN RHEE
MIT SES MENACES A EXECUTION ET ATTAQUA LA COREE DU NORD.
CELLE-CI REPOSTA AVEC VIGUEUR. L'ARMEE DE SYNGMAN RHEE
S'ECROULA. LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE SE PRECIPITERENT ALORS
POUR DEMANDER LA CONVOCATION D'URGENCE DU CONSEIL DE SECURITE,
EN IMPUTANT LA RESPONSABILITE DE LA CRISE A LA REPUBLIQUE
POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE. ET, AVANT MEME QUE CETTE
INSTANCE, C'EST-A-DIRE LE CONSEIL DE SECURITE, NE STATUE
SUR LEUR PLAINTE, ILS ENVOYERENT AU SECOURS DES FACTOUCHES
SUD-COREENS LA TERRIBLE SEPTIEME FLOTTE ET LEURS TROUPES
STATIONNEES A OKINAWA. LE COMMANDANT EN CHEF DES FORCES
ARMEES AMERICANAINES DANS LE PACIFIQUE FUT CHARGE DE
LAS DIRECTION DES OPERATIONS DE CE CORPS EXPEDITIONNAIRE.

SIGNALONS ICI QUE LE CONSEIL DE SECURITE, MANIPULE PAR CERTAINES
PUISSANCES, S'EST REUNI PRECIPITAMMENT EN L'ABSENCE DE LA
REPRESENSATION DE L'UNION SOVIETIQUE, UN DE SES CINQ
MEMBRES PERMANENTS.

C'EST DONC DANS CES CIRCONSTANCES DOUTEUSES QUE SONT INTER-
VENEUES LES PRINCIPALES DECISIONS DE NOTRE ORGANISATION
SUR LA QUESTION COREENNE.

SUR LE PLAN DU DROIT, LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

DE SECURITE LES 25 ET 27 JUIN 1950, D'UNE PART, ET LE 7 JUILLET

1950, D'AUTRE PART, SONT ENTACHEES DE NULLITE, CAR LA CHARTE,
QUI FAIT LOI EN LA MATIERE, STIPULE EN SON ARTICLE 27
QUE, SUR LES QUESTIONS AUTRES QUE CELLES DE PROCEDURE, LES
DECISIONS "SONT PRISES PAR UN VOTE AFFIRMATIF DE SEPT
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 03 USUN N 05622 02 OF 05 050054Z

DE SES MEMBRES DANS LEQUEL SONT COMPRISES LES VOIX DE
TOUS LES MEMBRES PERMANENTS...". LE CONSEIL DE SECURITE
ETAIT, VOUS LE DEVINEZ, COMPOSE AUTREMENT QU'AUJOURD'HUI.

C'EST D'AILLEURS CETTE DERNIERE RESOLUTION QUI CREA LE
FAMEUX COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES, A LA TETE DUQUEL
FUT NOMME LE GENERAL COMMANDANT LES FORCES ARMEES AMERICAINES
DANS LE PACIFIQUE, QUI N'EST AUTRE QUE LE CHEF DU CORPS
EXPEDITIONNAIRE AMERICAIN EN COREE DU SUD.

CEUX QUI REPROCHENT AUJOURD'HUI AU TIERS MONDE D'AVOIR
SUBSTITUTE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL DE SECURITE
POUR SUSPENDRE, EN 1974, LE REGIME RACISTE DE PRETORIA
ET CONFERER A L'OLP LA QUALITE D'OBSERVATEUR A NOTRE
ORGANISATION, N'ONT-ILS PAS, DANS LA QUESTION COREENNE,
DESSAISI ILLEGALEMENT, POUR LES BOSOINS DE LEUR MAUVAISE
CAUSE, LE CONSEIL DE SECURITE AU PROFIT DE L'ASSEMBLE?

N'EST-CE PAS LA FAMEUSE RESOLUTION DITE DES HUIT PUISSANCES,
ADOPTEE LE 7 OCTOBRE 1950, QUI A ORDONNE LE FRANCHISSEMENT
DU 38EME PARALLELE PAR LE CORPS EXPEDITIONNAIRE AMERICAIN
OPERANT ILLICITEMENT SOUS LE PAVILLON DE L'ONU?

UNCLASSIFIED

NNN

UNCLASSIFIED

PAGE 01 USUN N 05622 03 OF 05 050104Z

70
ACTION IO-10

INFO OCT-01 ISO-00 INR-07 SS-15 AF-06 /039 W
---------- 001310
R 042318Z NOV 75
FM USMISSION USUN NY

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

TO AMEMBASSY BAMAKO
INFO SECSTATE WASHDC 3603

UNCLAS SECTION 3 OF 5 USUN 5622

ET CELLE DES SPET PUISSANCES, ADOPTEE LE 3 NOVEMBRE 1950,
DITE RESOLUTION ACHESON SUR "LUNION POUR LE MAINTIEN DE LA
PAIX", NE VA-T-ELLE PAS JUSQUA DISPOSER QUEN CAS DE MENACE A
LA PAIX, SI LE CONSEIL DE SECURITE MANQUAIT A SA RESPONSABILITE
PRINCIPALE DU FAIT DU VETO-DU VETO SOVIETIQUE SENTEND - LASSEMBLEE
GENERALE EXAMINERAIT IMMEDIATEMENT LA QUESTION AFIN DE FAIRE AUX
ETATS MEMBRES DES RECOMMANDATIONS APPROPRIEES SUR LES MESURES
COLLECTIVES A PRENDRE, Y COMPRIS LEMPLOI DE LA FORCE ARMEE?
CES DEUX DECISIONS QUI CONSTITUENT DE GRAVES ET FLAGRANTES
VILATIONS DE LA LOI FONDAMENTALE DE NOTRE ORGANISATION,
CEST-A-DIRE DE LA CHARTE, ONT ETE POURTANT PATRONNEES PAR CEUX-LA
MEMES QUI DENONCENT AUJOURDHUI NOS PERTINENTES RESOLUTIONS QUI
CONTRECARRENT LEURS INTERETS PARTICULIERS OU LEURS DESSEINS
INAVOUES, ET QUI QUALIFIENT LA NOUVELLE MAJORITE QUI SE DEGAGE
AUX NATIONS UNIES, DEPUIS LEMERGENCE DES ETATS DU TIERS MONDE
SUR LA SCENE INTERNATIONALE, DE "MAJORITE AUTMOATIQUE ET
TYRANNIQUE". POUR EUX, EVIDEMMENT, LA DEMOCRATIE CEST
LE REGNE DES PLUS FORTS SUR LES PLUS FAIBLES, CEST LALLEGEANCE DES
SECONDS AUX PREMIERS.
ILS ONT VITE OUBLIE CES NOSTALGIQUES DU PASSE, QUE PENDANT
PRES DUN QUART DE SIECLE, ILS ONT MANIPULE, DOMINE ET ASSERVI
LORGANISATION DES NATIONS UNIS, ORIENTE SES DICISIONS DANS LE
SENS DE LEURS SEULS INTERETS QUI NONT SOUVENT RIEN DE
COMMUN AVEC LES OBJECTIFS DE LA CHARTE, EN ABUSANT DUNE CLIENTELE
DE PETITS ET MOYENS ETATS NEO-COLONIAUX A LEUR DEVOTION.
VOILA COMMENT LORGANISATION DES NATIONS UNIES A ETE IMPLIQUEE
DANS CETTE TENEBREUSE AFFAIRE QUEST LA QUESTION COREENNE. VVOILA
AUSSI POURQUOI, 30 ANS APRES SA LIBERATION PAR LES TROUPES
ALLIEES, LA COREE RESTE ENCORE DIVISEE MALGRE LA VOLONTE
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 02 USUN N 05622 03 OF 05 050104Z

PLUSIEURS FOIS AFFIRMEE DE SON PEUPLE. VOILA ENFIN POURQUOI
NOTRE ORGANISATION A PERDU DE SA CREDIBILITE ET DE SON AUTORITE DANS
LOPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE.
LE RAPPEL DE CES PRINCIPAUX EPISODES DE LA QUESTION COREENNE
ETAIT CERTAINEMENT INDISPENSABLE POUR DETRUIRE DIFINITIVEMENT LES
CLICHES PERIMES QUON NE CESSE DE NOUS EN DONNER.
AUJOURDJUI, IL EST CLAIR POUR CHACUN DE NOUS QUE LES PRETENDUES
FORCES DES NATIONS UNIES STATIONEES EN COREE NE SONT AUTRE
CHOSE QUE LE CORPS EXPEDITIONNAIRE AMERICAIN, TOUT COMME
DAILLEURS LE FAMEUX COMMKANDEMENT DES NATIONS UNIES
QUI LE COIFFE.
NOUS SOMMES AUSSI TOUS DACCORD ICI POUR RECONNAITRE QUE NOTRE
ORGANISATION NE LES CONTROLE EFFECTIVEMENT PAS. ILS
RECOIVENT LEURS INSTRUCTIONS DU SEUL GOUVERNMENT AMERICAIN, AUQUEL ILS

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

RENDENT COMPTE.
NOUS SAVONS TOUS, ICI, POURQUOI IL A FALLU 22 LONGUES ANNEES POUR
QUE CES VERITES, QUI POSAIENT A CHACUN DE NOUS UN CAS DE
CONSCIENCE, ECLATENT AU GRAND
JOUR.
LE PEUPLE COREEN, POUR SA PART, A COMPRIS QUE SON PROBLEME
NE PEUTETRE RESOLUQUALABRE DES INGERENCES
ET DES IMMIXTIONS DES FORCES EXTERIEURES. CEST POURQUOI, SANS
EN REFERER A LORGANISATION DES NATIONS UNIS ET A AUCUN DE LEURS
ALLIES, LE NORD ET LE SUD ONT ENTAME, PARTIR DE 1971,
LE DIALOGUE. LES DEUX PARTIES ONT PUBLIE, LE 4 JUILLET 1972, UNE
DECLARATION CONJOINTE DEFINISSANT EN TROIS POINTS LES
PRINCIPES DE LA REUNIFICATION DE LEUR PATRIE, A SAVOIR QUIL FAUT:
1. REALISER LA REUNIFICATION EN TOUTE INDEPENDANCE, SANS
AVOIR RECOURS A LA FORCE ETRANGERE NI SUBIR LINGERENCE ETRANGERE;
2. REALISER LA REUNIFICATION PAR VOIE PACIFIQUE, SANS RECOURIR
A LA FORCE DES ARMES LUN CONTRE LAUTRE;
3. DABORD PROMOUVOIR LA GRANDE UNION DE LA NATION, NATION
HOMOGENE, SANS DISTINCTION DIDEOLOGIE, DIDEAUX ET
DE REGIMES.
CET HISTORIQUE COMMUNIQUE CONJOINT ENGAGE PAR AILEURS LES
DEUX PARTIES A NE PAS SE CALOMNIER NI SE DENIGRER LUNE LAUTRE, A NE
PAS SE LIVRER A DES PROVOCATIONS MILITAIRES GRANDES OU PETITES
ET A PRENDRE DES MESURES ACTIVES POUR PREVENIR LES CONFLICTS
MILITAIRES INATTENDUS, ENVUE DATTENUER LA TENSION ENTRE LE
NORD ET LE SUD ET DE HATER LA REUNIFICATION INDEPDENTE ET
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 03 USUN N 05622 03 OF 05 050104Z

PACIFIQUE; A PROCEDER A DES ECHANGES ENTRE LE NORD ET
LE SUD DANS DIFFERENTS DOMAINES; A CONSTITUER ET A FAIRE FONCTIONNER
A CET EFFET UN COMITE DE COORDINATION DU
NORD ET DU SUD.

UNCLASSIFIED

NNN

UNCLASSIFIED

PAGE 01 USUN N 05622 04 OF 05 050124Z

70
ACTION IO-10

INFO OCT-01 ISO-00 INR-07 SS-15 AF-06 /039 W

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

---------- 001546
R 042313Z NOV 75
FM USMISSION USUN NY
TO AMEMBASSY BAMAKO
INFO SECSTATE WASHDC 3604

UNCLAS SECTION 4 OF 5 USUN 5622

LE 23 JUIN 1973, LE MARECHAL KIM IL SUNG, PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE, CONFIRMAIT
ET ETAYAIT, DANS UNE RETENTISSANTE DECLARATION, CES PRINCIPES.
LES CHOSES DEVAIENT ETRE DESORMAIS CLAIRES POUR TOUT OBSERVATEUR
IMPARTIAL.

LE PEUPLE COREEN TIENT A LA REUNIFICATION PACIFIQUE DE
SA PATRIE ET N'ENTEND PAS LA VOIR DIFFERER INDEFINIMENT.
IL S'EST DONC ENGAGE AVEC RESOLUTION A LA REALISER A L'ABRI
DES INGERENCES EXTERIEURES.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DOIT SAISAR CETTE OCCASION
QUI S'OFFRE A ELLE POUR SE DEGAGER DE CE QU'ON POURRAIT
APPELER DESORMAIS LE GUEPIER CORREEN, EN CREANT LES
CONDITIONS FAVORABLES POUR TRANSFORMER L'ARMISTICE EN PAIX
DURABLE ET ACCELERER LA REUNIFICATION INDEPENDANTE ET
PACIFIQUE DU PAYS - REUNIFICATION QU'ELLE S'EST DU RESTE
ENGAGEE A REALISER DANS TOUTES LES RESOLUTIONS QU'ELLE
A PRISES SUR CETTE QUESTION.

C'EST CE QUE NOUS PROPOSE JUSTEMENT LE PROJET DE RESOLUTION
A/C.1/L.709, DU 24 SEPTEMBRE 1975, PRESENTE PAR PLUS D'UNE
QUATANTAINE DE PUISSANCES, DONT MON PAYS. LA CREATION DE
TELLES CONDITIONS NECESSITE, ON LE DEVINE, PREMIEREMENT,
LA DISSOLUTION DU SOI-DISANT COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES
ET LE RETRAIT DE TOUTES LES TROUPSES ETRANGERES STATIONNEES
EN CORREE DU SUD SOUS LE COUVERT DE NOTRE ORGANISATION;
DEUXIEMEMENT, LE DEPASSEMENT DE L'ACCORD D'ARMISTICE DU
23 JUILLET 1953 PAR LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE PAIX
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 02 USUN N 05622 04 OF 05 050124Z

ENTRE LES PARTIES CONTRACTANTES; TROISIEMEMENT, L'OBSERVATION
RIGOUREUSE, PAR LES COREENS, DES DISPOSITIONS DU COMMUNIQUE
COMMUN NORD-SUD DU 4 JUILLET 1972, DANS LE SENS DE LA
DECISION ADOPTEE LE 28 NOVEMBRE 1973 PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE AU COURS DE SA VINGT-HUITIEME SESSION ORDINAIRE.

EN PRENANT UNE TELLE DECISION, NOTRE ORGANISATION AIDERAIT
LE PEUPLE CORREAN A ACCELERER LA REALISATION DE CETTE
ASPIRATION PROFONDE QUE RESPRESENTE POUR LUI LA REUNIFICATION
INDEPENDANTE ET PACIFIQUE DE SA PATRIE. IL S'AGIRA
D'AILLEURS, POUR NOUS, DE PARACHEVER LE PROCESSUS QUE

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

NOUS AVONS ENGAGE A PARTIE DE 1974 EN DISSOLVANT LA FAMEUSE
COMMISSION POUR LE RELEVEMENT ET LA REUNIFICATION PACIFIQUE
DE LA COREE.

A CEUX QUI PRETENDENT QUE LA TRANSFORMATION DE L'ACCORD
D'ARMISTICE DU 23 JUILLET 1953 EN ACCORD DE PAIX LAISSERAIT
UN VIDE, LA COREE DU SUD N'ETANT PAS PARTIE A CES ACTES,
NOUS REPONDRONS QUE LE COMMUNIQUE COMMUN DU 4 JUILLET 1972
RESTE UNE BASE VALABLE POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS
DE REGLEMENT DE LA CRISE COREENNE. IL SUFFIRAIT PEUT-ETRE
DE L'ETAYER ET DE LE TRANSFORMER EN UN INSTRUMENT
JURIDIQUE DANS LE SENS DU DROIT INTERNATIONAL.

L'INOPPORTUNITE DE LA PRESENCE DES NATIONS UNIES EN COREE
A ETE ELOQUEMMENT PROUVEE DEPUIS LA VINGT-SEPTIEME SESSION
ORDANAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

PAR AILLEURS, LA DETENTE QUI EST EN COURS D'EDIFICATION EST
INCOMPATIBLE AVEC LES -GADGETS" ET LES COCTRINES ECULEES
DE LA GUERRE FROIDE. COMME L'A DECLARE LE MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION DU MALI, SON
EXC. LE LIEUTENANT-COLONEL CHARLES SAMBA CISSOKO,
DANS SON INTERVENTION AU COURS DE LA DISCUSSION GENERALE,
LE 22 SEPTEMBRE DERNIER, "LA PAIX EST GLOBALE, OU ELLE
N'EST PAS". POUR NOUS FAIRE CROIRE A SA VOLUNTE DE DETENTE
SOLENNELLEMENT PROCLAMEE A HELSINKI, L'EUROPE DEVRA AIDER
NOTRE ORGANISATION A METTRE FIN AUX VIOLATIONS ET AUX
ATTEINTES A LA PAIX EN ASIE ET SUR TOUR LES AUTRES CONTINENTS.

L'INITIATIVE PRISE PAR CERTAINES PUISSANCES EUROPEENNES
UNCLASSIFIED

DANS L'AFFAIRE COREENNE EST EN CONTRADICTION AVEC L'ESPIRIT
DE DIALOGUE QUI A PREVALU A LA SEPTIEME SESSION
EXTRAORDINARIRE, ET QUI A FAVORISE, DU RESTE, LA REPRISE
DE LA CONFFERENCE PREPARATOIRE DE PARIS SUR L'ENERGIE,
LES MATIERES PREMIERES, LE DEVELOPPEMENT ET LES PROBLEMES
MONETAIRES.

ET COMME L'A DIT L'AUTRE SEMAINE NOTRE EMINENT DOYEN -
JE VEUX CITER L'AMBASSADEUR BAROODY - NOTE ORGANISATION,
QUI SEMBLAIT RETROOUVER UNE CERTAINE COHESION FACE AUX
DEFIS QUI MENACENT L'HUMANITE, SE TROUVE DIVISEE
A NOUVEAU FACE LA LA QUESTION COREENNE. C'EST PERTINENT,
ET MA DELEGATION NE PEUT QUE LE REGRETTER.

ON NE SAURAIT MAINTENIR INDEFINIMENT, COMME LE DEMANDE LE
PROJET DE RESOLUTION A/C.1/L.708/REVM1, UN ARMISTICE QUI
N'EST QU'UN ACCORD MILITAIRE TEMPORAIRE POUR DESENGAGER
LES BELLIGERANTS - UNE TREVE, SI NOUS VOULONS. CELUI

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

QUI NOUS PREOCCUPE AUJOURD'HUI - C'EST-A-DIRE L'ARMISTICE -
EST EN VIGUEUR DEPUIS 22 ANS. AVOUONS QUE C'EST TROP*

UNCLASSIFIED

NNN

UNCLASSIFIED

PAGE 01 USUN N 05622 05 OF 05 050117Z

70
ACTION IO-10

INFO OCT-01 ISO-00 INR-07 SS-15 AF-06 /039 W
---------- 001514
R 042318Z NOV 75
FM USMISSION USUN NY
TO AMEMBASSY BAMAKO
INFO SECSTATE WASHDC 3605

UNCLAS SECTION 5 OF 5 USUN 5622

LHEROIQUE PEUPLE DE COREE, QUI A SOUFERT DU FASCISME
HITLERIEN COMME TOUS LES AUSTRES PEUPLES, NE MERITE PAS LE SORT
QUI LUI EST FAIT.
UN ACCORD DE PAIX NE PEUT SE CONCLURE ENTRE DEUX PARTIES DUN
MEME PEUPLE, MOMENTANEMENT OPPOSEES, SURTOUT QUAND LUNE
ET LAUTRE REJETTENT CATEGORIQUEMENT - COMME CEST LE CAS
EN COREE - LA PARTITION DE LEUR PATRIE.
LASIE NEST PAS LEUROPE.
CHAQUE PEUPLE A SES CARACTERISTIQUES PROPRES ET DES VALEURS
AUXQUELLES IL RESTE ATTACHE QUOI QUIL ARRIVE. SUR LE CONTINENT
ASIATIQUE, LHOMME TIENT ENCORE A UNE CERTAINE ETHIQUE, COMME
LE PROUVE LE PROCESSUS DE REUNIFICAIONENGAGE PAR LE
VIET-NAM HEROIQUE DEPUIS SA VICTOIRE SUR LES FORCES DAGRESSION.
ON NE SAURAIT NON PLUS SE FONDER SUR LA BALKANISATION DE LAFRIQUE PAR

LE FAIT COLONIAL POUR JUSTIFIER LA PARTITION DE LA COREE CONTRE
LE GRE DE SON PEUPLE. CE PAYS A ENEFFET, ETE COLONISE DUN
TENANT. IL DOIT DONC ACCEDER A LA PLENITUDE DE SES DROITS
DANS LES MEMES LIMITES TERRITORIALES.
TOUTES CES CONSIDERATIONS DOIVENT NOUS AMENER A ACTIVER LE REGLEMENT
DE LA CRISE COREENNE.
LES RISQUES DUNE CONFLAGRATION EN ASIE RESTENT GRANDS, EN
RAISON DE LA PRESENCE, EN COREE MERIDIONALE, DE TROUPES ETRANGERES,
EN VIOLATION DE LARTICLE 60 DE LACCORD DARMISTICE DU 23
JUILLET 1953. NOUS NIGNORONS PAS QUE LA COREE DU SUD A ETE
ERIGEE DEPUIS EN UNE VERITABLE BASE NUCLEAIRE ET QUE
40 000 NON-COREENS Y SONT SUR PIED DE GUERRE. PAR AILEURS, DES

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

OFFICIELS DE HAUT RANG SE SONT DRESSES, DERNIEREMENT, POUR
DEPLORER LE FAIT QUE LE GOUVERNMENT AMERICAIN NAIT
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 02 USUN N 05622 05 OF 05 050117Z

PAS RECOURU A LARME FATALE AUX ULTIMES
MOMENTS DE LA GUERRE DU VIET-NAM.
NATTENDONS PAS QUE LIRREPARABLE SE PRODUISE* AGISSONS DONC
AVANT QUILL NE SOIT TROP TARD - ET CE SERA DANS LINTERET
DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES, QUE NOTRE
ORGANISATION A POUR MISSION DE SAUVEGARDER.
ADOPTER LE PROJET DE RESOLUTION A/C.1/L.708/REV.1 SERAIT,
POUR NOTRE COMMISSION, MAINTENI R LE STATU
QUO, CEST-A-DIRE REFUSER LE PROGRES DANS LA CRISE COREENNE.

UNQUOTE
MOYNIHAN

UNCLASSIFIED

NNN

Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006

Message Attributes

Automatic Decaptioning: X
Capture Date: 01 JAN 1994
Channel Indicators: n/a
Current Classification: UNCLASSIFIED
Concepts: TERRITORIAL REVERSION, ARMISTICE, TEXT, SPEECHES, UNGA RESOLUTIONS, FOREIGN POLICY POSITION
Control Number: n/a
Copy: SINGLE
Draft Date: 04 NOV 1975
Decaption Date: 01 JAN 1960
Decaption Note:
Disposition Action: n/a
Disposition Approved on Date:
Disposition Authority: n/a
Disposition Case Number: n/a
Disposition Comment:
Disposition Date: 01 JAN 1960
Disposition Event:
Disposition History: n/a
Disposition Reason:
Disposition Remarks:
Document Number: 1975USUNN05622
Document Source: CORE
Document Unique ID: 00
Drafter: n/a
Enclosure: n/a
Executive Order: N/A
Errors: N/A
Film Number: D750383-0413
From: USUN NEW YORK
Handling Restrictions: n/a
Image Path:
ISecure: 1
Legacy Key: link1975/newtext/t19751178/aaaacsml.tel
Line Count: 567
Locator: TEXT ON-LINE, ON MICROFILM
Office: ACTION IO
Original Classification: UNCLASSIFIED
Original Handling Restrictions: n/a
Original Previous Classification: n/a
Original Previous Handling Restrictions: n/a
Page Count: 11
Previous Channel Indicators: n/a
Previous Classification: n/a
Previous Handling Restrictions: n/a
Reference: 75 BAMAKO 4097
Review Action: RELEASED, APPROVED
Review Authority: GolinoFR
Review Comment: n/a
Review Content Flags:
Review Date: 13 MAY 2003
Review Event:
Review Exemptions: n/a
Review History: RELEASED <13 MAY 2003 by GolinoFR>; APPROVED <13 MAY 2003 by GolinoFR>
Review Markings:

Margaret P. Grafeld
Declassified/Released
US Department of State
EO Systematic Review
06 JUL 2006

Review Media Identifier:
Review Referrals: n/a
Review Release Date: n/a
Review Release Event: n/a
Review Transfer Date:
Review Withdrawn Fields: n/a
Secure: OPEN
Status: NATIVE
Subject: 30TH UNGA- TEXT IN FRENCH OF MALIAN AMBASSADOR'S SPEECH ON KOREAN QUESTION, OCTOBER 28, 1975
TAGS: PFOR, KS, KN, ML, UNGA, (KANTE, MAMADOU BOUBACAR)
To: BAMAKO
Type: TE
Markings: Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 06 JUL 2006